

Newsmail de décembre 2021 / janvier 2022

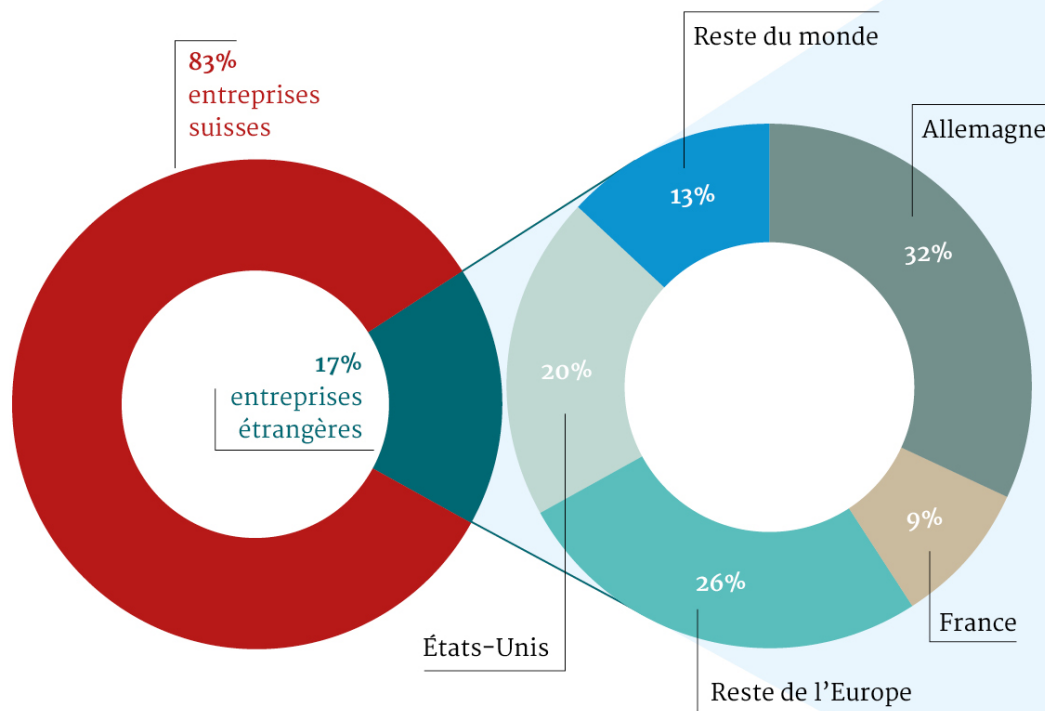
Madame, Monsieur,

Le moratoire sur la culture d'organismes génétiquement modifiés (OGM) dans l'agriculture doit être prolongé de quatre ans pour la quatrième fois dans le cadre de la modification de la loi sur le génie génétique. Lors de la session d'hiver, le Conseil des Etats a voté en faveur de l'introduction d'une réglementation d'exception pour les organismes modifiés par des méthodes d'édition du génome et auxquels aucun matériel génétique étranger à l'espèce n'a été ajouté. La Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N) demande aujourd'hui que ces nouvelles technologies de sélection ne soient pas réglementées dans la loi sur le génie génétique, mais dans un acte législatif à part. Les organisations du domaine FRI sont favorables à une réglementation d'exception dans la loi sur le génie génétique et à une réglementation à long terme des OGM, basée sur les évidences scientifiques. En effet, les derniers résultats de la recherche montrent clairement le potentiel inutilisé des nouvelles méthodes pour l'agriculture.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Petra Studer, petra.studer@netzwerk-future.ch

FACTS & FIGURES



Source: OFS

Deux tiers des entreprises étrangères actives en R-D ont leur siège en Europe

Pour la première fois, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a analysé dans une étude l'importance des activités de recherche et développement menées en Suisse par des groupes multinationaux. Les résultats montrent qu'une entreprise sur six (17%) actives en R-D est sous contrôle étranger. Près d'un tiers de ces entreprises étrangères ont leur siège en Allemagne (32%), 9% sont basées en France et 26% dans le reste de l'Europe. Seul un tiers des entreprises étrangères sont originaires de l'extérieur de l'UE : 20% ont leur siège aux États-Unis, et 13% dans le reste du monde, parfois en Chine ou dans d'autres pays asiatiques. Les entreprises étrangères sont actives dans les secteurs de la chimie-pharmacie (24%), des métaux-machines (22%), des branches technologiques (18%), de la recherche et du développement (10%), et autres (13%).

ACTUALITES DU MOIS

28.01.2021 | Culture d'OGM

Un acte pour les nouvelles technologies de culture

La Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N) veut régler dans un acte législatif l'autorisation des plantes cultivées à l'aide de nouvelles technologies d'édition du génome. Par 13 voix contre 11 et une abstention, la commission charge le Conseil fédéral de présenter un projet d'acte législatif d'ici mi-2024 au plus tard. Le Conseil des États avait quant à lui proposé de prévoir dans le cadre du moratoire sur la culture d'organismes génétiquement modifiés (OGM) une

exception pour ces plantes, auxquelles aucun matériel génétique étranger à l'espèce n'a été introduit. L'objet sera soumis pour la deuxième fois au Conseil national au cours de la session de printemps.

[Lire plus»](#)

23.01.2021 | Horizon Europe

Résolution de la science et de l'industrie

Le Conseil des EPF et swissuniversities ont publié une résolution en collaboration avec scienceindustries, l'association économique de l'industrie de la recherche. Ils demandent au Conseil fédéral de prendre toutes les mesures nécessaires pour que la Suisse soit pleinement associée à Horizon Europe avant la fin de l'année 2022. Tant que la Suisse n'est pas associée, le Conseil fédéral devra prendre des mesures pour maintenir l'excellence du pôle suisse de la recherche et de l'innovation.

[Lire plus»](#)

11.01.2021 | Expérimentation animale

La CSEC-E veut entendre des organisations

La Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats (CSEC-E) suspend l'examen d'une initiative parlementaire visant à augmenter les ressources pour la recherche basée sur le principe des 3R (Replace, Reduce, Refine) dans le domaine de l'expérimentation animale. La CSEC-E souhaite mieux connaître les besoins dans ce domaine et entendre des organisations actives dans la recherche sur les 3R. Sur le principe, la commission s'est prononcée en faveur des alternatives à l'expérimentation animale.

[Lire plus»](#)

23.12.2021 | Erasmus+

Appel à projets pour les hautes écoles suisses

Les hautes écoles suisses peuvent participer à l'appel à projets 2022 de l'initiative des «universités européennes», lancé dans le cadre du programme de formation européen Erasmus+. Le financement est assuré par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI). Sur mandat de ce dernier, l'agence nationale Movetia organise le processus de participation. L'appel est ouvert jusqu'au 22 mars 2022.

[Lire plus»](#)

17.12.2021 | Innosuisse

Six NTN Innovation Booster

L'agence suisse pour l'encouragement de l'innovation Innosuisse soutient six nouvelles initiatives dans le cadre des réseaux thématiques nationaux, dites NTN Innovation Booster. Les équipes, composées des partenaires du monde de la recherche et de l'entreprise, pourront commencer leurs travaux en janvier 2022.

[Lire plus»](#)

17.12.2021 | SKAO

Le Conseil fédéral conclut l'adhésion

Le Parlement ayant alloué le financement requis, le Conseil fédéral a décidé de conclure l'adhésion de la Suisse au «Square Kilometre Array Observatory» (SKAO). La participation pleine et entière de la Suisse à cette infrastructure de recherche internationale est donc assurée jusqu'en 2030. SKAO permettra d'étudier l'univers.

[Lire plus»](#)

16.12.2021 | Expérimentation animale et humaine

Le Conseil fédéral rejette l'initiative

Le Conseil fédéral et le Parlement recommandent de rejeter l'initiative populaire pour l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine. L'initiative vise à interdire aussi bien l'expérimentation animale et humaine en Suisse que l'importation de produits développés à l'aide d'expériences sur les animaux. Le peuple se prononcera sur l'initiative le 13 février 2022.

[Lire plus»](#)

15.12.2021 | Erasmus+

Pas de message relatif au financement

Le Conseil des Etats a rejeté la motion pour un message relatif au financement de la participation de la Suisse à «Erasmus+» jusqu'à la session d'hiver actuelle par 23 voix contre 14 et 3 abstentions. Contrairement au Conseil national, le Conseil des Etats a suivi le Conseil fédéral qui a rejeté la motion au motif qu'il n'existait pas de mandat de négociations du côté de l'Union européenne. L'objet est donc liquidé.

[Lire plus»](#)

14.12.2021 | Encouragement de l'innovation

Le dossier est clos

Les Chambres fédérales ont éliminé la dernière divergence dans le cadre de la révision de la loi fédérale sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation (LERI). Le Conseil des Etats a suivi le Conseil fédéral et approuvé la fourchette de 40 à 60% pour la participation du partenaire chargé de la mise en valeur. Le Conseil national a finalement aussi accepté la proposition du Conseil fédéral et rejeté une proposition minoritaire de sa Commission de la science, de l'éducation et de la culture (CSEC-N) qui proposait une fourchette de 40 à 50%.

[Lire plus»](#)

08.12.2021 | Coopération internationale

La Suisse reste membre de COST

La Suisse reste membre à part entière de l'Association européenne «European Cooperation in Science and Technology» (COST). Les scientifiques en Suisse peuvent donc continuer à participer à toutes les actions COST, à les coordonner et à soumettre des propositions pour de nouvelles actions. Le programme de financement COST soutient la coopération scientifique et la mise en réseau en Europe.

[Lire plus»](#)

02.12.2021 | Culture d'OGM

Le Conseil des Etats approuve une exception

Le Conseil des Etats a approuvé la prolongation de quatre ans du moratoire sur la culture des organismes génétiquement modifiés (OGM) à des fins agricoles. Avec la voix prépondérante de son président, il a voté en faveur d'une exception pour les organismes modifiés par des méthodes d'édition du génome mais auxquels aucun matériel génétique transgénique n'a été ajouté. L'affaire sera probablement traitée une deuxième fois par le Conseil national au cours de la session de printemps.

[Lire plus»](#)

AGENDA

01.02.2022 | Berne

Séance de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats (CSEC-N)

24.02.2022 | Berne

Session du Conseil des hautes écoles de la Conférence suisse des hautes écoles (CSHE)

Séance de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N)

Session de printemps des Chambres fédérales

Reproduction des articles autorisée avec l'indication de la source.

Vous êtes inscrit dans notre liste des destinataires avec l'adresse .

Vous ne voulez plus recevoir des informations e-mail? **Effacer votre adresse**

CONTACT

Réseau FUTURE

Münstergasse 64/66, 3011 Berne

Tel. 031 351 88 46

info@netzwerk-future.ch

www.reseau-future.ch

Le Réseau FUTURE réunit des partenaires académiques, scientifiques et politiques pour accroître le soutien au domaine Formation, Recherche et Innovation (FRI) ainsi que pour stimuler le dialogue entre politique et science.

1^{er} février 2021
